



# Quoi de neuf à BEAUMONT

N° 30 Février 2025



## Vie Communale



## Le portrait



## Exposition



## SOMMAIRE

Le mot du Maire ..... p 2

### La vie communale ..... P 3-5

- Bilan salle multi-activités
- Entretien du cimetière
- Reconversion du camp militaire
- Convention 30 millions d'amis
- Rénovation du clocheton
- Nettoyage des abords des étangs
- L'armée française au XX<sup>ème</sup> siècle
- Repas et Distribution des colis aux aînés
- Vœux du Maire

### Portrait ..... p 6

- Cha'beauté bien être

### Les Écoles ..... p 5

### Les Associations ..... p 7-8

- Ste Barbe (AASBB)
- SLC
- Les P'tits Beaumontois
- La BAM
- Chasse

### Info Mairie ..... p 8

- Numéros Utiles
- Horaires
- État Civil
- Civilités

### AGENDA :

- LOTO 23 février
- ◆ Carnaval 15 mars
- ◆ Vide dressing 16 mars
- Repas 22 mars
- Rando pédestre 6 avril
- Vide grenier 4 mai
- Année 80 14 juin
- ◆ Kermesse des écoles 20 juin
- Halloween 25 octobre
- Rando semi nocturne 8 novembre
- Noël 6 décembre
- Concours de belote 13 décembre
- Organisation SLC
- ◆ Organisation les p'tits beaumontois

### Quoi de Neuf à Beaumont

Février 2025

#### Conception :

Mairie de Beaumont, F. NODOT  
Ont participé à ce numéro :  
Jean Hervé ALLARD, Lysiane DAUVISSAT,  
Juliette ZAMPARINI.  
L'utilisation, même partielle des textes  
est soumise à autorisation.

#### Contact :

Mairie de Beaumont :  
mairie@beaumont-89.fr  
Facebook :  
commune Beaumont 89250

Impression : Voluprint, Perrigny

## LE MOT DU MAIRE



*L'année 2024, qui vient de s'achever, laisse derrière elle des souvenirs contrastés et beaucoup d'interrogations pour le futur.*

*Au niveau international, tout d'abord, les conflits en Ukraine et au Proche Orient menacent la paix et l'équilibre de l'Europe voire de la planète. Une fois encore, les civils, les familles, les enfants, y compris, dans l'enceinte sacrée des écoles, les patients des hôpitaux payent un lourd tribut.*

*Au niveau national, il y a, bien sûr, des souvenirs de fierté et de joie procurés par ces belles parenthèses que furent les Jeux Olympiques et Paralympiques et la réouverture au public et au culte de Notre Dame de Paris, qui ont montré notre pays sous un jour favorable aux yeux du monde.*

*Cette concorde n'aura malheureusement pas eu d'équivalence en matière politique. L'assemblée nationale, en manque de majorité, échoue à adopter le budget. Cette situation n'est pas sans conséquence juridique et surtout financière pour chacun d'entre nous, particuliers, entreprises, collectivités qui avons tous besoin d'une visibilité pour agir et investir. A ce jour nous ne sommes pas en mesure d'appréhender les dotations qui seront allouées à notre commune. La réalisation des projets que nous avons programmés pour 2025 dépendra des moyens qui nous seront finalement alloués.*

*Si les dotations sont maintenues au niveau de 2024, nous travailleront sur la mise en place d'un bassin destiné à supprimer les inondations du Moulin Courtet. Un bureau d'études a été retenu afin de réaliser l'étude et consulter les entreprises.*

*Les travaux préalables à la réfection de la place Pierre Boussageon, consistant à la mise en œuvre d'un réseau d'eau pluvial, seront effectués. Nous avons lancé la consultation pour la pose de panneaux de signalétique et pour une première tranche visant à remplacer l'éclairage public par des LED.*

*La procédure liée à la reconversion du camp militaire a connu une avancée significative. En effet, le dossier d'extraction de graviers présenté par les Sablières de Gurgy a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites. Les fouilles archéologiques préventives ont mis à jour des vestiges datant du néolithique à l'antiquité mais qui ne constituent pas un frein au projet. Ces fouilles seront poursuivies à l'avancement de l'extraction dont la durée s'étalera sur 20 ans. La partie du camp située sur notre commune, soit 40 hectares, ne sera pas extraite, elle servira de plate-forme technique avant d'être aménagée en zone naturelle.*

*Un mot sur le recensement annuel de l'INSEE, nous sommes 620 soit une baisse de 12 habitants entre 2016 et 2022. Nous constatons, depuis 2 ans, assez peu de naissances, 1 ou 2 par an, ce qui va, rapidement, poser des soucis pour les effectifs scolaires. Ce constat nous a conduit à geler le projet de réhabilitation de la maternelle. Il faut espérer la venue de familles, la rentrée 2025 n'est pas menacée, les effectifs seront encore constants.*

*Pour conclure, je voudrais remercier les associations, leurs adhérents et tous celles et ceux qui s'investissent dans la vie et l'animation de notre village.*

*Le conseil municipal et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, une bonne et heureuse année 2025.*

*Flavie BOUROTTE,  
Maire de Beaumont*

## Salle multi-activités et restaurants scolaire

### Salle multi-activités

Après une année d'activité, le temps est venu de tirer les premiers bilans sur le taux d'occupation et le coût de fonctionnement.

#### Locations de week-end :

- 20 par des familles beaumontaises
- 7 par les associations locales
- 2 par la Mairie
- 2 par les écoles

En outre, la salle accueille en semaine les séances de sophrologie, les après-midi jeux (une semaine sur 2) et des demandes ponctuelles pour des activités diverses.

#### Bilan financier de fonctionnement :

##### Dépenses : 6 300€

Elles concernent les consommations d'eau, d'énergie, l'entretien des extérieurs, la téléphonie, les assurances, les petites réparations, le ménage et les petites fournitures.

##### Recettes 5 960€

Elles sont constituées par les locations

### Restaurant scolaire

#### Dépenses : 45 600€

Elles proviennent des salaires des agents, la fourniture des repas par Api-restauration, les frais de fonctionnement et les consommables.

#### Recettes : 30 000€

Elles sont constituées par la facturation aux parents soit : 22 000€ et par la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales dont nous ne connaissons pas le montant à cet instant (8 000€ en 2023). Sur cette base, compte tenu des frais de transport pour se rendre à Seignelay en moins (17 000€ en 2022), la charge financière liée au fonctionnement de la restauration aura sensiblement diminuée tout en améliorant le confort et la sécurité des enfants.

## Travaux de finition à la salle multi-activités

### Clôtures

L'entreprise Bianchi, attributaire du marché de travaux, a procédé à la pose des clôtures et des portails sur le site de la salle multi-activités.

### Vidéo-surveillance

L'entreprise AVTS Alarme Vidéo a procédé à l'installation d'un système de vidéo-surveillance destiné à filmer les extérieurs du bâtiment. La visualisation peut être effectuée en direct par internet ou a posteriori sur un dispositif de stockage. Cette installation a été motivée par des dégradations sur les murs et le vol des végétaux coté Ouest du site.

## Reconversion du Camp militaire de Chemilly



Le projet de reconversion a franchi une nouvelle étape. Le dossier d'extraction de graviers présenté par les Sablières de Gurgy a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites.

Les travaux devraient débuter l'an prochain. La durée d'exploitation est de 20 ans.

Les fouilles archéologiques préventives ont décelées la présence

d'une occupation humaine très longue : du néolithique à l'antiquité. La présence de la rivière constituait un moyen de transports lors des échanges de produits agricoles. De nombreux vestiges liés à la présence d'anciennes fermes gauloises et gallo-romaines ont été mis à jour. Les fouilles de conservation seront réalisées à l'avancement des travaux d'extraction.

Le camp militaire a été créé pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale afin d'entreposer des munitions. Son activité a cessée en 2001, transformant le site en friche industrielle.

Il est situé sur 3 communes Gurgy, Chemilly et Beaumont. Les 40 hectares, situés sur notre territoire communal ne seront pas extraits, ils serviront, dans un premier temps, de plate-forme de criblage avant d'être aménagés en espaces naturels.

L'évacuation du gravier se fera sur la RD 48, entre Chemilly et le site des sablières de Gurgy.

## Réfection du clocheton de la mairie

Les travaux ont porté sur le remplacement et le confortement de certaines pièces structurelles, des abat-sons et la remise en peinture complète du clocheton.



## Convention 30 Millions d'Amis

Afin de faire face à la prolifération de chats errants (un grand nombre d'entre eux sont malades coryza, FIV... et sont susceptibles de transmettre ces maladies aux chats do-

mestiques) dans certaines rues de la commune, la mairie a signé une convention de stérilisation avec 30 Millions d'Amis.

Dans un premier temps, cette

convention permettra de faire stériliser une dizaine de chats.

Si 2025 est un succès, cette convention sera reconduite l'an prochain.

# LA VIE COMMUNALE

## L'Armée française au XX<sup>ème</sup> siècle



A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, l'association « Les Rosalies de Bourgogne », a organisé une exposition sur l'évolution de l'armée au XX<sup>ème</sup> siècle.

De la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à nos jours, différentes scénettes avec mannequins en tenue, armes, matériels, ont été reconstituées.

Les protagonistes passionnés, Aurélien ANDRE et ses comparses, éga-



lement en tenue différente chaque jour, ont répondu aux questions et relaté des volets de l'histoire aux nombreux visiteurs et aux classes de primaire de l'école de Beaumont venus visiter cette exposition qui a eu lieu du 2 au 11 novembre à la salle multi-activités de Beaumont.

Le but était de présenter à travers un siècle, les évolutions entre les différentes tenues, armes et équipements ainsi que de partager avec les visiteurs des petites histoires de la grande Histoire.

La page s'est tournée après avoir bien échangé avec les visiteurs, tous ravis par le travail de présentation et la mise en valeur.

La commune remercie Aurélien ANDRE et les Rosalies de Bourgogne pour cette magnifique exposition.



## Nettoyage des abords des étangs

En début d'automne, les chasseurs ont de nouveau emprunté le tracteur communal afin de nettoyer les terrains et les chemins près des étangs.

Merci à eux pour leur travail impeccable qui permet aussi aux promeneurs de bénéficier de sentiers propres et accessibles.

## Repas des Aînés



Le 15 décembre, nos aînés se sont retrouvés, pour la deuxième année, à la salle multi-activités pour le repas de fin d'année.

Moment convivial et attendu pour beaucoup, pour se remémorer les souvenirs, pour passer un bon mo-



ment ou simplement faire connaissance pour les nouveaux bénéficiaires.

Pour ceux n'ayant pas souhaité se rendre au repas et en ayant fait la demande, un colis leur a été distribué le 20 décembre.

## Célébrations du 8 mai et 11 novembre

La population s'est retrouvée pour les commémorations de 8 mai et 11 novembre afin de rendre hommage aux militaires tombés au cours des différentes guerres.

A l'occasion de l'exposition sur l'armée au XX<sup>ème</sup> siècle, les membres de l'association « Les Rosalies de Bourgogne » se sont joints aux pompiers de Chemilly Beaumont pour célébrer cette commémoration.

## Entretien cimetière

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les collectivités territoriales ne peuvent plus recourir à l'utilisation de produits phytosanitaires au niveau des cimetières, des terrains de sport... Seuls les agriculteurs bénéficient d'un régime dérogatoire pour l'emploi de désherbant (pour l'instant). Les seuls recours sont donc de procéder à un désherbage manuel ou mécanique.

Les coûts induits par cette nouvelle restriction sont exorbitants pour les petites communes. Les maires de la Communauté de Communes de Serein Armance ont engagé une réflexion qui a fait ressortir la solution du désherbeur mécanique. La solution est loin d'être parfaite, mais elle constitue une amélioration à la binette. Plusieurs matériels ont été testés et un modèle retenu. Un groupement de commandes a été organisé, la commune de Beaumont y a adhéré et fait l'acquisition de ce matériel.

Les allées de notre cimetière ont été entretenues avec cette machine mais celui des recoins doit toujours être effectué à la main. L'année 2024 a été très pluvieuse et a généré une végétation exubérante, le bilan est donc mitigé et reste à établir lors d'une année « normale ».

## 2 nouvelles animations au programme SLC en 2024

Le 18 février après-midi pour le 1<sup>er</sup> loto de l'association, de nombreux joueurs se sont retrouvés à la salle multi-activités.

Succès assuré. De nombreux lots ont été remportés.



1<sup>er</sup> concours de belote le samedi 7 décembre en soirée. 38 équipes sont venues s'affronter et passer une bonne soirée. Chaque participant est reparti avec un lot.



Les randonnées pédestres (17 mars) et marche semi-nocturne (23 novembre) ont également attirées bon nombre de marcheurs.



Quelques enfants accompagnés de leurs parents ont pris part au carnaval du 7 avril.



En revanche, la sortie vélo n'ayant pas eu de participant, ne sera pas reportée en 2025.

Malgré la météo peu clément, cette année encore, le 36<sup>ème</sup> vide grenier s'est déroulé le 5 mai 2024. Les 36 exposants sont malgré tout satisfaits de leur journée ainsi que les visiteurs.



L'incontournable soirée « années 80 » s'est déroulée le samedi 15 juin. Depuis 5 années, cette soirée rassemble de plus en plus de monde. L'averse tombée à l'ouverture de la soirée n'a pas découragé les participants. Dès 19h, ils se sont retrouvés pour partager une collation et s'élancer vers une nuit de folie endiablée aux sons des années 80.



Une quarantaine de petits monstres accompagnés de leurs parents ont déambulés dans les rues de Beaumont à la recherche de bonbons le samedi 26 octobre. Aucun sort n'a été jeté. Les plus beaux costumes ont été récompensés, comme à l'accoutumé par les « Gourmandises d'Alice ».

Merci aux Beaumontois pour leur participation.



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

Enfin, pour finir l'année en beauté, les enfants se sont vu offrir une séance de cinéma. Cette année, ils sont allés voir « Vahiana 2 » au cinéma « Le Prisme » à Migennes. Petit plus cette année, la place était également offerte à un parent accompagnant et une surprise supplémentaire attendait les bambins au cinéma. Un paquet de pop corn et une boisson leur ont été offerts au cinéma ainsi que le traditionnel sachet de bonbons (Les gourmandises d'Alice) à la descente du bus !



## Les après-midi jeux, ouverts à tous

Depuis décembre 2023, SLC organise un mardi après-midi sur 2, des après-midi jeux à la salle multi-activités. Ces après-midis sont ouverts à tous les beaumontois, d'octobre à juin et de septembre à décembre. Lors des vacances scolaires, les enfants sont les bienvenus.

Vous ne jouez pas ? Vous avez une autre passion ou hobby ? Venez la faire partager.

Pas de cotisation, pas d'inscription. Venez quand vous voulez. Ouvert à tous et gratuit. Si vous le souhaitez,

vous pouvez confectionner un gâteau, déposer un don selon vos moyens. Aucune obligation. Vous êtes les bienvenus !

Un calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres pour vous informer des dates 2025.

Venez nombreux !



## Nouveau rendez-vous en 2025

La SLC vous propose de marcher le dimanche matin. Gratuit et ouvert à tous, sur le même principe que les après-midis multi-activités. Reste à définir la fréquence de ce nouveau rendez-vous : chaque dimanche, 1 dimanche sur 2, 1 fois par mois... C'est vous qui décidez.

## AASBB

Le 10 septembre a eu lieu la dernière réunion de l'Association des Amis de Ste Barbe de Beaumont. En effet, après 10 ans d'existence, le président Gérard GONDOR a souhaité clore cette aventure.

Durant les dernières semaines d'existence de l'association, divers travaux ont encore été effectués, tels les travaux de l'autel de Ste Barbe, mise en place d'un nouveau tableau d'affichage ainsi que le badigeon au lait de chaux des murs intérieurs (330 m²) entièrement composé de matières naturelles (proposé par les Bâtiments de France).

Au cours de la journée du patrimoine, l'église a été ouverte à la visite le samedi et le dimanche toute la journée, comme au vide grenier.

Tous ces travaux ont été réalisés par les bénévoles de l'association grâce aux recettes tirées des diverses manifestations organisées.

Au cours de ces 10 années, la petite église a pu être sauvée.

La commune remercie ces bénévoles et tous les donateurs ayant participé à la restauration et l'embellissement de notre église.



## Messe de la Sainte Barbe

Le 23 novembre, la messe de la Sainte Barbe a été célébrée en l'église de Beaumont. Les pompiers de Chemilly Beaumont, les maires des 2 communes ainsi que quelques concitoyens étaient présents à la bénédiction.

Un vin d'honneur a été offert par l'AASBB à l'issue de la messe dans la salle du conseil.



## Les p'tits Beaumontois

Le 17 mars, l'association « Les p'tits Beaumontois » a organisé son 1<sup>er</sup> vide dressing de printemps.

Comme la bourse aux jouets et puériculture de novembre, les réservations ont été complètes dès le début de celles-ci. Les visiteurs également étaient nombreux au rendez-vous. Le bénéfice de cette manifestation vient grossir l'enveloppe prévue pour la kermesse de fin d'année scolaire.



### 2<sup>ème</sup> bourse aux jouets et vêtements

Elle s'est déroulée le dimanche 13 octobre. Comme l'an passée, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous.

### Kermesse de l'école

A l'initiative de l'association de parents d'élèves « Les p'tits Beaumontois », une kermesse a été organisée le 21 juin.

Point chaud, buvette, jeux, tombola... tout y était !

L'association remercie les parents d'élèves ayant participé à la réussite de cette manifestation.

A cette occasion, les maîtresses ont renoué avec le traditionnel spectacle de fin d'année qui avait dû cesser du fait de la pandémie.

Les parents ont joué le jeu en assistant très nombreux à la manifestation.



### Vente de sapins et gourmandises

Le Noël des p'tits Beaumontois a eu lieu le vendredi 6 décembre dans la cour de l'école. A cette occasion, remise des sapins, vente de boissons chaudes, gourmandises, créations manuelles ainsi que le tirage de la tombola. Sans oublier, bien sûr, l'invité surprise : le père Noël !



### Lilo le pirate

Pour clore l'année 2024, le 9 décembre, l'association « Les p'tits Beaumontois » a offert à l'ensemble des classes un spectacle « Lilo, le pirate » à la salle multi-activités grâce aux fonds récoltés lors des différentes manifestations ainsi que les ventes de chocolats, torchons sérigraphiés avec les dessins des enfants.



L'association remercie tous les parents d'élèves s'étant impliqués dans les diverses manifestations.

## CHASSEURS RANDONNEURS

### APPRENONS À COHABITER !

QUELQUES RECOMMANDATIONS  
SONT À PRENDRE  
AVANT DE S'ADONNER À SON LOISIR  
EN TOUTE SÉCURITÉ.

#### POUR LE RANDONNEUR

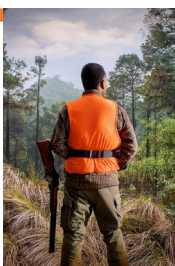
- ➔ Porter des vêtements claires ou de couleurs vives, l'idéal étant un **gilet fluorescent**
- ➔ Rester sur les sentiers balisés (voir encadré ci-contre)
- ➔ **Etre attentif à la signalisation** pouvant être mise en place par les chasseurs (*panneaux "chasse en cours"*). À l'arrivée dans une zone de chasse, ne pas hésiter à aller à la rencontre des chasseurs pour savoir où se déroule précisément la chasse et connaître la zone à éviter.
- ➔ **Du 15 avril au 30 juin**, période de naissance de nombreuses espèces animales, tenir son chien en laisse. Le reste du temps, ne pas le laisser divaguer.

**Les organisateurs de randonnées sont invités, via leur mairie ou la FDCY, à contacter les responsables des chasses du territoire concerné en fournissant la carte du parcours envisagé.**



#### POUR LE CHASSEUR

- ➔ **Porter un gilet fluorescent.** Il est obligatoire lors des chasses au grand gibier collectives (battues).
- ➔ **Signaler la "chasse en cours"** sur les voies d'accès publiques.
- ➔ Ouvrir son arme et la décharger à l'approche de randonneurs.
- ➔ Respecter les chemins ouverts au public sur lesquels toute chasse est interdite.
- ➔ **Tenir son chien en laisse** afin de faciliter la discussion.



#### MAIRIE Horaires d'ouverture et téléphones

Il est rappelé que la Mairie n'est ouverte au public qu'aux horaires ci-contre. Merci de respecter le travail de la secrétaire.  
Lundi 16h-18h • Mardi 10h-12h • Jeudi 10h-12h • Vendredi 16h-18h - Tél. 03 86 47 70 11

#### POSTE

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h. Dernière levée 10h  
Tél. 03 86 47 73 50

#### ECOLE

Tél. **primaire** : 03 45 75 80 16 - Tél. **maternelle** : 03 86 47 73 99  
**Garderie** 7h15-8h30 / 16h15-18h30 - Tél. 03 45 75 80 15  
**Maison de L'Enfance** - Tél. 06 10 64 16 39

#### NUMÉROS UTILES

**Communauté de commune** : 03 86 80 50 50  
**Aide à domicile (UNA)** : 03 86 47 83 78  
**Gaz urgence** : 08 10 43 30 89  
**ERDF urgence** : 08 10 33 30 89  
**Lyonnaise des eaux** : 08 1086 18 61

#### ÉTAT CIVIL

##### Naissance

MUSLIU Ayan, le 15/04/24  
DELZENNE Lou, Anna, le 29/09/24

##### Mariages

CHANEL Mélanie et ROUSSEAU-JACOB Antoine, le 29/06/24  
POISSON Marion et ROBERT Pierre-Henry, le 29/06/24

##### Décès

BRISEDOU Philippe, le 25/01/24  
LEMAIRE Daniel, le 9/05/24

#### NOS COMMERCE ET ARTISANS

**Studio L Coiffure** - 06 42 67 32 62  
**Cha'Beauté Bien Être** - 07 83 76 28 01  
**Le jardin suspendu** - Composition florale - 06 63 02 00 40 - [lejardinsuspendu89.fr](http://lejardinsuspendu89.fr)  
**Sandrine CLAISSE** - Vitrailliste - 06 84 93 82 48  
**Les Gourmandises d'Alice** - Gâteaux de bonbons  
06 60 66 68 41  
**Les délices de LUCRECE** - Gâteaux de fête - 06 13 34 11 53  
**Le Gîte des Frangines** - 06 33 81 64 44  
**Sullyvan FOURGEUX** - Peinture - 06 47 47 81 11  
**AS Concept Rénovation** - 06 47 80 23 74  
**Alexandre BUFFAUT** - Rénovation - 06 74 47 42 62  
**Emmanuel SIMONNET** - Electricité - 06 81 51 79 91  
**Christophe MAILLARD** - Multi-activités Espace vert  
06 17 59 75 27

#### RAPPEL

L'Article R655-1 du Code Pénal précise que « Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner **volontairement** la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe. » L'amende de cinquième classe est de 1500 € (3000 € au maximum en cas de récidive). Ont notamment été considérés comme relevant de l'article R655-1 par la justice.  
- le fait d'abattre un chat d'un coup de fusil  
- le fait de tuer un chat par balles  
- le fait d'empoisonner des chats.

Les ordures ménagères sont ramassées le lundi,  
Les sacs jaunes le vendredi.  
Les containers et sacs jaunes doivent être sortis **la veille au soir** de la collecte **uniquement**. Les containers ne doivent pas stationner sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.